

PROVINCE ET GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Fascé d'azur et d'argent de douze pièces, brochant sur le tout un lion de gueules à queue fourchée, armé, lampassé et couronné d'or. Siegfried, possesseur de territoires importants en Ardennes, acquit en 963, par un échange avec l'abbé Wicker de Trêves, la citadelle de « Lützelburg » (Luciliburgum). Autour de cette citadelle, qui jadis au III^e siècle, avait été une forteresse romaine, surgit la ville qui en prit le nom. Le pouvoir des successeurs de Siegfried, qui avaient pris le titre de comtes de Luxembourg, se limitait primitivement à cette petite ville et à ses environs ; mais il se développa peu à peu et finit par s'étendre sur tout le territoire qui forme actuellement le Grand-Duché de Luxembourg et le Luxembourg belge, à l'exception d'une partie située au Sud de celui-ci et qui appartient aujourd'hui à la France.

La lignée mâle de cette dynastie s'éteignit à la mort de Conrad II de Luxembourg, en 1136, et le comté échut au neveu de Conrad, Henri l'Aveugle, fils d'Ermesinde de Luxembourg et de Godefroid de Namur. Cet Henri, quatrième du nom en Luxembourg, succéda à son père à Namur, en 1139, et par là fut établie la maison de Namur et Luxembourg. A sa mort, en 1196, sa fille unique, Ermesinde lui succéda en Luxembourg. Celle-ci avait épousé en premières noces Thibaut de Bar, et en secondes, le veuf Walram, duc de Limbourg et margrave d'Arlon. Son fils, appelé Henri V en Luxembourg et Henri II en Limbourg, connu dans l'histoire sous le nom de « le Blond », fonda par conséquent la maison de Limbourg et Luxembourg ; il succéda à sa mère en 1246 en Luxembourg et à son père à Arlon. C'est lui aussi qui choisit les armes du Luxembourg, composées du lion limbourgeois (v. les armoiries provinciales du Limbourg) sur un champ d'argent fascé d'azur. D'après M. E. Gevaert, l'Argent et l'Azur furent les couleurs attribuées à l'ancienne maison de Namur-Luxembourg.

Les héritiers du premier mariage de son père régnèrent en Limbourg jusqu'à la fameuse bataille de Woeringen en 1288 (v. l'histoire de la province de Limbourg). La maison de Luxembourg connut l'apogée de sa puissance sous le petit-fils d'Henri le Blond, Henri VII, qui fut couronné empereur d'Allemagne en 1308, à Aix-la-Chapelle. Septième souverain de son nom, il devint ainsi le fondateur de la maison impériale allemande de Luxembourg. En outre, par le premier mariage de son fils Jean (1310-1346) avec Elisabeth de Bohême, ce royaume tomba aussi sous l'autorité de sa maison. Le fils aîné et successeur de Jean, Charles I (1346-1352), quatrième de son nom sur le trône d'Allemagne et de Bohême, érigea le comté de Luxembourg en duché.

Le fils de ce dernier, Wenceslas II (1383-1419) qui lui succéda en Luxembourg après son frère Wenceslas I, donna le duché à Elisabeth de Görlitz, sa nièce, en gage d'une dot qui lui avait été promise. Elisabeth avait d'abord épousé Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, et ensuite Jean de Bavière. Comme ces deux mariages étaient restés sans enfants et que, surtout, un conflit s'était élevé entre elle et les Luxembourgeois qui ne voulaient pas de son autorité et avaient choisi pour duc Guillaume III, margrave de Meissen, elle vendit tous ses droits sur le Luxembourg au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Celui-ci vainquit le margrave Guillaume et le Luxembourg, à son tour, fut rattaché à la Bourgogne en 1444. Quoique Philippe eut été le premier à prendre le titre de duc de Luxembourg à la mort d'Elisabeth, en 1451, le frère et successeur de Wenceslas, Sigismond (1419-1437), dernier empereur allemand de la maison de Luxembourg, et roi de Bohême et de Hongrie, prit lui aussi ce titre, de même que son gendre et successeur Albert II. Enfin, la fille de celui-ci, Anna, et Ladislas, le revendiquèrent de leur côté, mais en vain.

A la mort de Charles le Téméraire, le duché de Luxembourg échut, avec les autres territoires bourguignons, aux Habsbourg d'Autriche, par suite du mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien. Et lorsque Charles-Quint, en 1555, abdiqua en faveur de son fils Philippe II, il passa à la maison d'Espagne. Néanmoins, il resta rattaché à l'empire allemand, en tant que terre bourguignonne.

A la paix des Pyrénées, en 1659, l'Espagne dut en céder une partie à la France et, en 1713, à la paix d'Utrecht, le duché retourna aux Habsbourg, à l'exception de cette partie. Il fut alors rattaché aux Pays-Bas d'Autriche, jusqu'à ce qu'il tombât aux mains des Français en 1795. La possession leur en fut officiellement reconnue à la paix de Campo-Formio, en 1797, et il forma sous leur gouvernement, le département des Forêts.

Plus tard, le traité de Vienne (1815) décida que, érigé en grand-duché, il ferait partie de la Confédération Germanique, et que le roi de Hollande, Guillaume I, deviendrait grand-duc en compensation de la perte de ses terres héréditaires de Nassau. Le duché reçut la même constitution que le Royaume des Pays-Bas et fut administré comme une province de ce royaume, quoique sa capitale fut une place forte allemande. Lorsqu'éclata la révolution de 1830, le Luxembourg, à l'exception de sa forteresse, se rangea du côté des Belges et envoya ses députés au Congrès de Bruxelles. La Conférence de Londres, en 1831, divisa le duché en deux, suivant la frontière linguistique. La partie Ouest, avec sa population de langue wallonne, devint le Luxembourg belge, et la partie Est, avec une population de langue allemande, demeura, sous forme de grand-duché, un membre de la Confédération Germanique. Lors de l'extinction de cette Confédération, en 1866, le traité de Londres proclama la neutralité du Grand-duché (1867), sous la garantie des Puissances.

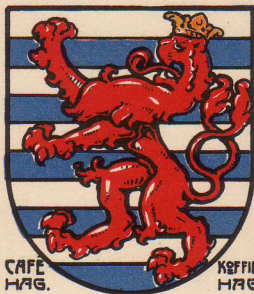
A la mort du Grand-Duc Guillaume III, roi de Hollande, en 1890, Adolphe de Nassau lui succéda, mais vu son grand âge, son fils Guillaume-Alexandre dut, en 1902, prendre la régence, et lui succéda à sa mort, en 1905. Hélas, celui-ci ne put, lui non plus, tenir longtemps en main les rênes du gouvernement. Préoccupé par sa mauvaise santé, et en l'absence de descendance mâle, il régla en 1907, d'accord avec le gouvernement, sa succession, de manière à ouvrir l'accès du trône à sa fille aînée, Marie-Adélaïde (née en 1894). Il mourut en février 1912, mais en 1905 déjà, son épouse, Marie-Anne de Bragança, avait dû prendre la régence. Le 18 Juin 1912, la jeune Grande-Duchesse prêta serment à la Constitution.

Le Grand-Duché, sa capitale, la ville de Remich (v. G.-D. de Lux., n° 7), ainsi que la province belge possèdent tous les armes luxembourgeoises telles qu'elles ont été formées au milieu du XIII^e siècle, par Henri le Blond. Les armes de Grevenmacher (G.-D. de Lux., n° 6) et d'Arlon (Prov. Lux., n. 1) en diffèrent quelque peu.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARLON \diamond AARLEN

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 1

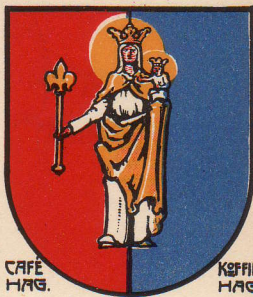


CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

BASTOGNE \diamond BASTENAKEN

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 2

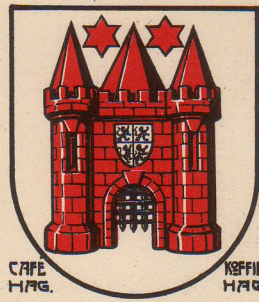


CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

MARCHE

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 3



CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

VIRTON

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 4

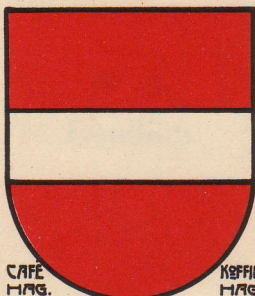


CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

BOUILLON

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 5



CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

NEUFCHATEAU

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 6



CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

LA ROCHE EN ARDENNE

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 7

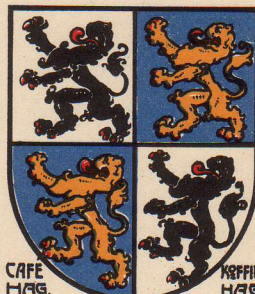


CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

ST. MARD

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 8

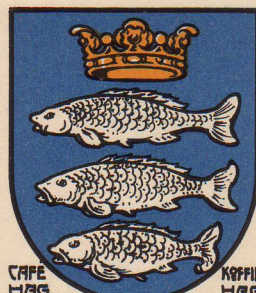


CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

CHINY

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 9



CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

Je prescis fréquemment votre excellent café. Ne pouvant moi-même consommer le café ordinaire, et l'adorant, je fus heureux de pouvoir consommer le café HAG, sans crainte d'insomnie, etc.

Docteur G. B..., à L.

HAG

HAG

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Description des Blasons N^{os} 1 à 9.

- 1 **Arlon.** *Aarlen.* 11,605 habitants; superficie : 509 hectares.
Armoiries : burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules à la queue fourchue couronné d'or, brochant sur le tout.
- 2 **Bastogne.** *Bastenaken.* 4,081 habitants; superficie : 1346 hectares.
Armoiries : parti de gueules et d'azur, à l'effigie de la Vierge à l'Enfant au naturel. brochant sur le tout.
- 3 **Marche.** 3,813 habitants; superficie : 1,500 hectares.
Armoiries : d'argent à un château de gueules, maçonné de sable à une porte hersée du même, surmontée d'un écusson d'argent à quatre lions contournés de sable ; le château accompagné en chef de deux étoiles à six rais de gueules.
- 4 **Virton.** 3,219 habitants; superficie : 1,515 hectares.
Armoiries : de gueules à deux flèches tombantes d'or, empennées et armées d'argent, passées en sautoir.
- 5 **Bouillon.** 2,831 habitants; superficie : 5,083 hectares.
Armoiries : de gueules à la fasce d'argent.
Cette vieille capitale de l'ancien duché de ce nom porte, comme Louvain, le blason des ducs de Basse-Lorraine. Les ducs de Bouillon étaient en même temps ducs de Basse-Lorraine, jusqu'au moment où Godefroid de Bouillon en 1096 vendit ses possessions à l'évêque de Liège. (Voir aussi la description des armoiries de la province de Liège.)
- 6 **Neufchâteau.** 2,491 habitants; superficie : 333 hectares.
Armoiries : d'argent à un Saint-Michel au naturel.
- 7 **La Roche en Ardenne.** 2,019 habitants; superficie : 2,066 hectares.
Armoiries : de gueules au lion d'argent à la queue fourchue passée en sautoir, lampassé et armé d'or et un lambel d'azur brochant sur le tout.
La Roche en Ardenne était autrefois la capitale du célèbre comté de ce nom, qui passa à la Maison de Luxembourg par le Traité de Dinant en 1199. Wenceslas de Luxembourg, empereur d'Allemagne et roi de Bohême, se rendit en septembre 1304 avec sa cour dans cette ville et confirma les privilèges qu'elle avait reçus de ses prédécesseurs. En 1407 il lui donna les armoiries que nous avons décrites, portant le lion de Bohême mais non couronné et un lambel brochant sur le tout.
- 8 **St-Mard.** 2,270 habitants; superficie : 1,986 hectares.
Armoiries : écartelé, aux 1 et 4, d'argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules; aux 2 et 3, d'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules.
- 9 **Chiny.** 728 habitants; superficie : 3,491 hectares.
Armoiries : d'azur à trois poissons d'argent posés en fasce et surmontés d'une couronne d'or.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

◆◆ DURBUY ◆◆

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 10

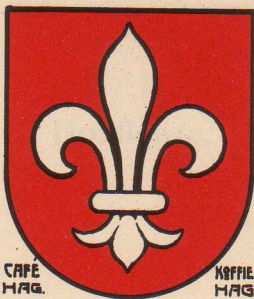


CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

◆◆ HOUFFALIZE ◆◆

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 11



CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.

◆◆ ST. HUBERT ◆◆

Province de Luxembourg
: Provincie Luxemburg :
No. 12



CAFÉ
HAG.

KOFFIE
HAG.



J'ai eu, à diverses reprises, l'occasion de recommander à mes malades
le café HAG, qui me paraît dépourvu de toute action nuisible.

Docteur L..., à L.



PROVINCE DE LUXEMBOURG

Descriptions des Blasons N^{os} 10 à 12.

- 10 **Durbuy.** 318 habitants; superficie: 422 hectares.

Armoiries : d'argent à cinq triangles d'azur au lion de gueules brochant sur le tout. Le Comté de Durbuy appartenait primitivement à la famille de ce nom. En 1163, Henri IV l'Aveugle, comte de Luxembourg, le céda à sa sœur Adèle de Hainaut ainsi que tous les fiefs qu'il possédait dans les comtés de Laroche et de Durbuy. Perdu avec d'autres domaines et reconquis plus tard par Thibaut de Bar, le comté resta à la maison de Luxembourg. Endettée à la suite de ses guerres, cette dernière se trouva obligée en 1354 de le revendre. Le comté eut alors successivement pour seigneurs diverses familles parmi lesquelles également les princes de Belgique.

- 11 **Houffalize.** 1,314 habitants; superficie : 508 hectares.

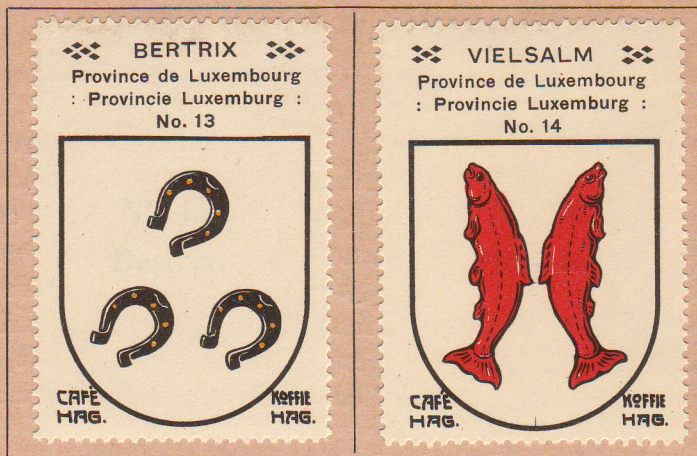
Armoiries : de gueules, à une fleur de lis d'or.

- 12 **Saint-Hubert.** 3,178 habitants : superficie 3,770 hectares.

Armoiries : d'azur à Saint-Hubert au cerf posé sur un tertre, le tout d'or.

La petite ville de Saint-Hubert se développa dès le IX^e siècle sous la protection du couvent d'Ambre. Ce couvent, fondé en 687 par saint Béréglise, tomba entièrement en décadence après la mort du saint, mais fut relevé par l'évêque Walcand, de Liège. L'endroit était le lieu de naissance du grand apôtre des Ardennes, Saint Hubert, qui mourut à Tervueren en 726 et fut enseveli à l'Eglise Saint-Pierre, de Liège. Le 30 septembre 825, le corps fut transféré en l'église abbatiale à la demande des religieux, après quoi l'abbaye et l'endroit prirent le nom du saint. Actuellement, Saint-Hubert est un centre important de pèlerinage.

PROVINCE DE LUXEMBOURG



- 13 **Bertrix**. 3.772 habitants; superficie : 4.186 hectares.

Armoiries : d'argent à trois fers d'âne mal ordonnés de sable, cloués d'or, tournés en barre. Sous l'ancien régime, la seigneurie de Bertrix était une « terre franche » comprenant les trois villages de Burhaimont, Renaumont et Bohaimont. La seigneurie avait trois co-seigneurs, notamment : le Duc de Bouillon, le Comte de Löwenstein-Rochefort et l'Abbé de St-Hubert, qui en assumaient ensemble l'administration par des fonctionnaires désignés par eux. Marie-Thérèse (1740-1780) souveraine des Etats Autrichiens, Milan et les Pays-Bas, mit fin à cet état de choses en unissant Bertrix à son Duché de Luxembourg. Antérieurement toutefois les efforts d'intervention, tant de la part des Autrichiens que des Espagnols, avaient échoué devant l'opposition des bourgeois de Bertrix; c'est devant cette opposition qu'un haut fonctionnaire autrichien leur donna le surnom de « baudets », surnom qu'ils adoptèrent et que l'on retrouve symbolisé dans les trois fers d'âne reproduits dans le blason communal.

- 14 **Vielsalm**. 3.456 habitants; superficie : 2.849 hectares.

Armoiries : d'argent à deux saumons adossés de gueules. C'est le blason du très ancien Comté de Salm, dont Vielsalm était le chef-lieu. Ce comté fut fondé par Herman I de Salm, le feudataire d'Henri IV (1080-1088) et frère du Comte Conrad I de Luxembourg (1050-1096). Cependant le nom apparaît déjà comme « Pagus Salme » lors de la division de la Lotharingie, au IXe siècle; comme premier comte on cite Wilderick (vers l'an 900). Le château de Salm, dont les ruines existent encore, est déjà cité aussi au IXe siècle; selon toute probabilité c'était à l'origine un « Castellum » romain.



La caféine, prise trop fréquemment, fouette le sang violemment et produit ensuite un plus grand affaissement; elle provoque l'irrégularité du pouls, les battements de cœur, l'insomnie, les maux de tête, etc..., tous malaises qui, même pour un tempérament robuste, peuvent avoir des suites graves.

Doct.-méd. H. H..., Paris.



L'ENORME TRAVAIL DU COEUR.

Le cœur humain, de la grosseur du poing et pesant environ 300 grammes, bat à raison de 70 battements à la minute et chasse à chaque contraction 180 à 200 cm³ de sang dans les artères du corps. Le cœur fait donc circuler en une minute près de 14.000 cm³ de sang, ce qui représente environ 40 fois son propre poids. En une heure il chasse donc 840 kg de sang à travers le système artériel; ce travail correspond à l'élévation de 840 kgs à 1 mètre de hauteur ou d'un individu de 60 kgs à 13 mètres. En huit heures il soulèverait cet individu à cent mètres.

Quel sera cet effort en 24 heures, en une année, pendant la vie ?

Considérant ces chiffres, l'on est étonné du travail formidable qu'accomplit journellement le cœur, en comparaison de sa petitesse.

Il est donc de toute évidence que cet organe doit être préservé de tout dommage, de toute influence pernicieuse nuisible aux fonctions du cœur, en troublant ses pulsations.

L'accélération temporaire des battements du cœur diminue d'autant sa capacité et sa résistance. Une usure prématurée du cœur, un épuisement croissant et dans l'âge une prédisposition marquée à la rupture des artères en seront les conséquences logiques.

Celui qui se rend compte de l'influence des fonctions du cœur sur sa santé choisira comme boisson journalière un café qui est décaféiné, parce que celui-ci ne saurait avoir d'influence sur le cœur et les nerfs.

Le café décaféiné, étant traité à l'état vert, possède le même arôme que le café ordinaire étant donné que c'est par la torréfaction seulement que se développent les principes aromatiques et gustatifs du café.